



FRANCE DENTURISTE

Newsletter spéciale



N° 01 / 26

JUIN 2026



À LA UNE.

PARCOURS OPAQUES :
clarifier les responsabilités



REPÈRES.

PATIENTS ÉDENTÉS :
ne plus les oublier

N° 01 / 26

JUIN 2026



ÉDITION THÉMATIQUE

Sécurité du patient • Traçabilité • Accès aux soins

ORGANISER LE PARCOURS PROTHÉTIQUE

Le patient au centre, à chaque étape

Clarté • Traçabilité • Responsabilité

france-denturiste.fr • france-denturiste.org • syndicat-denturistes-francais.fr

DOSSIER SPÉCIAL | Sécurité du patient • Traçabilité • Accès aux soins

Denturologie française : organiser un parcours prothétique plus clair, plus sûr et plus accessible

Une newsletter de fond pour replacer le patient au centre : diagnostic, prescription, dispositif médical sur mesure, suivi prothétique, indépendance professionnelle et responsabilité documentaire.



Sécurité patient

Un parcours clair : diagnostic, prescription, adaptation, suivi et orientation si nécessaire.

Traçabilité

Le dispositif médical sur mesure doit être documenté, identifiable et compréhensible.

Accès aux soins

Patients âgés, dépendants ou édentés : une réponse prothétique lisible et accessible.

Édito

La denturologie française ne doit pas être présentée comme une réponse à une polémique, ni comme une opposition à une profession existante.

Elle doit être pensée comme une évolution nécessaire du parcours prothétique, au service des patients édentés, des personnes âgées, des personnes dépendantes et de tous ceux qui ont besoin d'un suivi clair, accessible et responsable.

Le chirurgien-dentiste conserve son rôle médical : examen clinique, diagnostic, indication thérapeutique, prescription et soins. Le denturiste intervient dans un périmètre prothétique spécifique, avec une responsabilité centrée sur l'adaptation, l'information, le suivi et la traçabilité du dispositif médical sur mesure.



« La sécurité du patient ne se décrète pas. Elle s'organise. »

www.france-denturiste.fr
Site formation

www.france-denturiste.org
Association

www.syndicat-denturistes-francais.fr
Syndicat | contact@france-denturiste.org

ORGANISATION DU PARCOURS PROTHÉTIQUE | Association • Syndicat • Installation de terrain

Organiser le parcours prothétique : passer de l'idée à une structure visible

La denturologie française ne doit pas rester un débat théorique. Elle doit devenir un parcours lisible pour le patient : savoir qui examine, qui prescrit, qui réalise, qui adapte, qui suit, qui documente et qui répond en cas de difficulté.

Un parcours clair pour sortir des zones grises

Le patient porteur d'une prothèse amovible ne doit pas être renvoyé d'un interlocuteur à l'autre sans comprendre le rôle de chacun. Le parcours doit être simple : diagnostic et prescription par le chirurgien-dentiste lorsque la situation l'exige, intervention prothétique identifiée, traçabilité du dispositif médical sur mesure, adaptation, suivi et orientation en cas de signe clinique ou de difficulté.

Cette organisation ne crée pas une opposition entre professions. Elle clarifie les responsabilités. Elle permet au chirurgien-dentiste de conserver son rôle médical, au prothésiste dentaire de rester identifié dans la fabrication, et au denturiste d'assumer un périmètre prothétique centré sur l'accompagnement, l'adaptation, l'information et le suivi.

1	2	3	4
Diagnostic & prescription	Intervention prothétique	Traçabilité DM sur mesure	Suivi & orientation



Association et syndicat : deux fonctions complémentaires

L'association informe le public, explique le cadre, replace le sujet dans une logique de santé publique et rappelle que la sécurité du patient repose sur la clarté du parcours.

Le Syndicat des Denturistes Français doit, lui, structurer l'exercice : identification des professionnels, règles de conduite, dialogue avec les institutions, les organismes de remboursement, les assureurs et les acteurs de la filière prothétique.

Une première implantation en environnement paramédical

L'installation dans un groupe paramédical donne un signal important : la denturologie peut s'inscrire dans un lieu de santé visible, accessible et rassurant. Elle n'est pas présentée comme une pratique isolée ou commerciale, mais comme une réponse de proximité, intégrée dans un environnement professionnel où l'orientation, l'information et la responsabilité sont centrales.

À retenir

- association pour informer ;
- syndicat pour organiser ;
- IPD pour identifier ;
- installation paramédicale pour rassurer ;
- parcours prothétique pour protéger.

IPD : identité vérifiable

L'Identifiant Professionnel Denturiste, contrôlable par lien ou QR code, permettra de vérifier le professionnel, son statut et son cadre d'intervention.

« La denturologie française ne doit pas être construite en réaction à une opposition, mais en réponse à des besoins réels. »

DOSSIER SPÉCIAL | Accès aux soins • Dignité • Suivi prothétique

Des patients fragiles, un parcours prothétique à rendre lisible

Après l'organisation du parcours, la priorité reste le patient : comprendre ses besoins, sécuriser les étapes et rendre chaque responsabilité identifiable.



Manger et parler

Une prothèse stable participe à la nutrition, à la parole et au confort quotidien.

Vivre dignement

Le suivi prothétique limite l'isolement, la gêne sociale et la perte de confiance.

Savoir qui fait quoi

Le patient doit comprendre le rôle du dentiste, du denturiste et du fabricant.

Un besoin de santé publique souvent sous-estimé

Les patients édentés, âgés, dépendants ou isolés ne demandent pas toujours un traitement complexe. Ils demandent souvent une réponse simple, concrète et suivie : une prothèse qui tient, une adaptation compréhensible, une réparation rapide lorsque cela est possible, et une orientation claire lorsqu'un avis médical est nécessaire.

Une prothèse mal adaptée n'est pas un détail. Elle peut gêner la mastication, provoquer des douleurs, réduire l'alimentation, altérer la parole et accentuer l'isolement. Le parcours prothétique doit donc être pensé comme un élément de continuité de santé, et non comme une simple fourniture technique.

C'est précisément ici qu'une denturologie responsable trouve son utilité : créer un point d'accueil lisible, documenté, capable d'accompagner le patient dans son besoin prothétique, tout en respectant le rôle médical du chirurgien-dentiste.

À intégrer au parcours

- Accueil clair du patient et recueil de sa demande.
- Vérification du diagnostic et de la prescription lorsque nécessaire.
- Information sur le dispositif médical sur mesure.
- Documents de traçabilité et d'origine de fabrication.
- Suivi, adaptation et orientation vers le dentiste si besoin.

Signaux d'orientation

- Douleur, plaie persistante ou gêne inhabituelle.
- Suspicion de lésion, infection ou problème clinique.
- Absence de diagnostic récent ou de prescription adaptée.
- Demande dépassant le champ prothétique du denturiste.

Objectif : ne jamais laisser le patient seul face à une difficulté et le diriger vers le bon professionnel au bon moment.

Le rôle du syndicat

Le Syndicat des Denturistes Français doit contribuer à rendre les professionnels identifiables, à poser des règles communes et à dialoguer avec les assureurs, mutuelles, institutions et partenaires de la filière.

L'intérêt du groupe paramédical

L'installation en environnement paramédical donne une visibilité concrète au parcours : accueil rassurant, proximité, coordination et orientation du patient vers le bon interlocuteur.

« Un parcours prothétique clair, c'est un patient mieux informé et mieux protégé. »

Pourquoi structurer maintenant ?

La structuration de la denturologie française n'est pas une réponse de circonstance. Elle correspond à une exigence de santé publique : rendre le parcours prothétique plus lisible, plus sûr, plus traçable et plus responsable pour les patients.

Une réponse organisée, pas une délégation sauvage

La denturologie française ne doit pas être présentée comme une délégation sauvage d'actes dentaires, ni comme une substitution au chirurgien-dentiste. Elle doit être comprise comme une réponse organisée à des besoins réels : patients édentés, personnes âgées, personnes dépendantes, difficultés d'accès au suivi prothétique, manque d'information sur l'origine des dispositifs, absence de parcours lisible pour l'entretien, la réparation ou le renouvellement des prothèses amovibles.

Dans ce contexte, les alertes publiées par l'ONCD confirment un point essentiel : le système actuel souffre moins d'un excès d'organisation que d'un manque d'organisation. Lorsque des centres dentaires ferment en laissant des patients sans dossier clair, lorsque des actes sont promus sur les réseaux sociaux sans rappel du diagnostic ni de la responsabilité médicale, lorsque des dispositifs médicaux circulent sans traçabilité suffisante, ou lorsque des avantages commerciaux peuvent influencer les flux prothétiques, le problème n'est pas l'existence de nouveaux métiers. Le problème est l'opacité.

La réponse ne peut donc pas être uniquement défensive. Elle doit être constructive. Organiser la denturologie française, c'est poser des règles. Poser des règles, c'est protéger le patient. Protéger le patient, c'est répondre à l'objectif premier de toute politique de santé.

Pourquoi maintenant ?

- Vieillesse de la population et augmentation des besoins prothétiques.
- Patients insuffisamment suivis, renoncements, déplacements difficiles.
- Besoin de traçabilité et d'information compréhensible pour le patient.
- Nécessité d'identifier clairement les professionnels et leurs responsabilités.

Une structuration concrète

- Le Syndicat des Denturistes Français organise la représentation professionnelle.
- L'IPD permet une identification vérifiable du praticien.
- Une charte pose des règles claires : information, traçabilité, responsabilité, indépendance.
- L'installation en groupe paramédical renforce la visibilité et la coordination de terrain.

Pourquoi structurer maintenant ?

Un parcours prothétique clair, sécurisé et traçable

Sécurité du patient • Traçabilité • Responsabilités claires

PARCOURS DE SOINS PROTHÉTIQUES

- ✓ Évaluation clinique
- ✓ Plan de traitement
- ✓ Conception
- ✓ Réalisation
- ✓ Contrôle qualité
- ✓ Suivi et traçabilité

SECURITE DU PATIENT

TRAÇABILITE COMPLETE

RESPONSABILITES CLAIRES

CONFIANCE & TRANSPARENCE

FRANCE DENTURISTE
L'EXPERTISE AU SERVICE DU SOIN

Garanties de sérieux et de traçabilité du denturiste

- IPD individuel et contrôlable.
- Documents, devis et factures reliés à une identité professionnelle vérifiable.
- Traçabilité du dispositif médical sur mesure.
- Orientation vers le chirurgien-dentiste dès que l'état clinique l'exige.
- Engagement déontologique et cadre commun de pratique.

« Structurer, c'est rendre le parcours prothétique lisible, vérifiable et rassurant pour le patient. »

Sortir d'une lecture purement corporatiste

Il faut sortir d'une lecture purement corporatiste du sujet. La question n'est pas de savoir s'il faut défendre une profession contre une autre. La question est de savoir si la France accepte enfin d'organiser un parcours prothétique plus transparent, plus accessible et plus responsable. La denturologie existe dans plusieurs pays. Elle est identifiée, encadrée, comprise par les patients et intégrée à une organisation des soins.

En France, les besoins sont là : vieillissement de la population, difficultés de déplacement, renoncement aux soins, cabinets saturés, patients édentés insuffisamment suivis, incompréhension sur les coûts, sur l'origine des prothèses et sur les responsabilités de chacun. Face à ces réalités, refuser toute évolution ne protège pas le patient. Au contraire, cela maintien des zones grises.

France Denturiste défend une autre voie : celle d'une denturologie responsable, déclarée, traçable, complémentaire, respectueuse du rôle du chirurgien-dentiste, attentive à la conformité des dispositifs médicaux et centrée sur la sécurité du patient. Ce n'est pas une rupture avec l'exigence de santé publique. C'est son prolongement logique.

Des preuves de sérieux : le rôle du syndicat, de l'IPD et de la charte

La structuration n'est crédible que si elle s'accompagne d'outils concrets, compréhensibles et vérifiables. C'est précisément le rôle du syndicat, de l'IPD et d'une charte professionnelle commune.

Le syndicat

Le Syndicat des Denturistes Français donne une lisibilité institutionnelle à la profession, favorise les échanges avec les partenaires et pose un cadre commun de responsabilité.

L'IPD

L'Identifiant Professionnel Denturiste permet d'identifier le praticien, de vérifier son existence, de sécuriser les documents remis au patient et de renforcer la confiance.

La charte

La charte de la denturologie responsable rappelle les engagements essentiels : sécurité du patient, respect du diagnostic, traçabilité, information loyale et refus des pratiques opaques.

Une visibilité de terrain

L'installation en groupe paramédical constitue également une garantie de sérieux. Elle inscrit la denturologie dans un environnement visible, professionnel et coordonné. Le patient n'est pas orienté vers une structure floue ou purement commerciale : il est accueilli dans un cadre de proximité, avec documents, explications, suivi et orientation si nécessaire.

Cette implantation donne corps à la structuration : elle montre que la denturologie peut s'intégrer dans un parcours de santé concret, humain et rassurant, en cohérence avec l'intérêt du patient et avec les exigences de traçabilité.

À retenir

- Le denturiste doit être identifiable.
- L'IPD renforce la confiance et la vérification.
- Le syndicat structure la profession.
- La charte pose des garanties communes.
- La traçabilité protège le patient et le praticien.



Contrôle IPD

La sécurité du patient ne se décrète pas. Elle s'organise.

Parcours opaques : clarifier les responsabilités

Centres dentaires, refus de soins, exercice illégal : derrière des sujets différents, le même enjeu demeure — le patient doit savoir qui fait quoi, dans quel cadre, avec quelles garanties.

Idée centrale

Le problème n'est pas l'existence d'un parcours prothétique organisé. Le problème apparaît lorsque le patient ne peut plus identifier le diagnostic, la prescription, la fabrication, l'adaptation, le suivi et la responsabilité documentaire.

L'opacité fragilise la confiance

Les alertes publiées dans #ONCD La Lettre n°230 montrent que le sujet central n'est pas seulement celui de la fraude, de l'exercice illégal ou des dérives économiques. Le sujet central est celui de l'organisation du parcours patient.

Lorsque des centres dentaires sont mis en cause pour des anomalies de facturation, un défaut de soins de premiers recours ou une mauvaise gestion des dossiers patients, une question simple se pose : qui assume réellement la responsabilité du patient ?

Le patient ne doit jamais être perdu dans une chaîne opaque où il ne sait plus qui l'a reçu, qui a posé le diagnostic, qui a prescrit, qui a réalisé le dispositif, qui assure le suivi et qui répond en cas de difficulté.

La denturologie française, lorsqu'elle est correctement organisée, ne vient pas ajouter de la confusion. Elle vient au contraire rendre lisible une partie du parcours encore trop souvent insuffisamment suivie : le parcours prothétique amovible.

Le patient doit identifier chaque étape

- l'examen clinique ;
- le diagnostic ;
- la prescription ;
- la réalisation du dispositif médical sur mesure ;
- l'adaptation ;
- le suivi et la maintenance ;
- la conservation des documents ;
- la responsabilité de chaque intervenant.

Question à poser

Le patient peut-il comprendre, en une lecture simple, qui intervient, pourquoi, avec quelle responsabilité et quels documents ?

Un parcours clair doit rendre les responsabilités visibles

1 Examen & diagnostic Chirurgien-dentiste	2 Prescription si nécessaire Chirurgien-dentiste	3 Fabrication DM sur mesure Laboratoire / fabricant	4 Adaptation & suivi prothétique Denturiste	5 Traçabilité & orientation Documents + IPD
Ce que la clarification protège • le patient, qui comprend son parcours ; • le chirurgien-dentiste, dont le rôle médical est respecté ; • le denturiste, dont le périmètre est identifié ; • les organismes de remboursement, qui disposent de documents lisibles.		Ce que le syndicat peut sécuriser • identification des professionnels ; • règles communes de conduite ; • dialogue avec institutions, assureurs et mutuelles ; • IPD et contrôle de l'identité professionnelle.		Ce qu'il faut éviter • une chaîne où personne ne répond ; • des documents incomplets ou illisibles ; • une confusion entre acte médical et suivi prothétique ; • une absence de traçabilité du dispositif.

« Le patient ne doit jamais être perdu dans une chaîne opaque. »

ACTUALITÉ | Sécurité du patient • Parcours opaque • Responsabilité

Quand l'opacité du parcours devient un drame humain

L'affaire de la rue de Rivoli rappelle qu'un patient ne doit jamais être laissé seul face à des actes lourds, coûteux et irréversibles.

Une alerte qui dépasse un cas isolé

Une enquête publiée par Libération en mai 2026 sur l'affaire de la rue de Rivoli décrit une situation dramatique : des patients engagés dans des traitements lourds se retrouvent avec des soins inachevés, des complications importantes, une société liquidée, un praticien radié et une indemnisation incertaine.

Cette affaire ne doit pas être lue uniquement comme le problème d'un centre, d'un cabinet ou d'un modèle économique particulier. Elle montre ce qui arrive lorsque le patient ne sait plus clairement qui diagnostique, qui prescrit, qui réalise, qui suit, qui documente et qui répond en cas de difficulté.

Le risque principal n'est donc pas seulement la fraude ou la défaillance individuelle. Le risque est l'opacité du parcours : absence de continuité, responsabilité diluée, documents incomplets, interlocuteurs changeants et patient abandonné au moment où il a le plus besoin d'un suivi.

Idée centrale : la sécurité du patient dépend d'un parcours lisible, documenté et responsable.

Source presse

Libération, 12 mai 2026

« Ils m'ont arraché des dents saines... »

À citer comme exemple d'actualité, sans récupération polémique : le sujet central reste la protection du patient et l'organisation du parcours.

ZONE IMAGE

Visuel conseillé : patient + dossier médical / parcours transparent / document de traçabilité

Pourquoi cela concerne la denturologie française

À ce jour, aucun scandale comparable n'est connu en France concernant les denturistes intervenant dans un cadre prothétique clairement défini. La denturologie responsable refuse précisément de mélanger les soins, la chirurgie et la prothèse.

Le chirurgien-dentiste conserve son rôle médical : examen clinique, diagnostic, prescription et soins. Le denturiste intervient dans le champ prothétique : information, adaptation, suivi, documents et traçabilité du dispositif médical sur mesure.

Cette séparation n'est pas une faiblesse. C'est une garantie : elle permet au patient de comprendre chaque étape et d'identifier le bon professionnel au bon moment.

À retenir

- Le danger augmente quand le patient ne sait plus qui répond.
- La fermeture d'une structure ne doit jamais laisser le patient sans solution.
- La traçabilité doit être compréhensible, pas seulement administrative.
- La séparation soins / prothèse renforce la sécurité.

Formulation de prudence

Dire : « aucun scandale comparable n'est connu à ce jour », et non : « cela ne peut pas arriver ». L'objectif est de montrer que l'organisation, l'IPD, la charte et la traçabilité servent justement à prévenir les dérives.

« Le patient ne doit jamais être la victime d'une chaîne opaque : il doit savoir qui intervient, pourquoi et avec quelle responsabilité. »

DOSSIER SPÉCIAL | Accès aux soins • Dignité • Suivi prothétique

Patients édentés : ne plus les oublier

*Un enjeu fonctionnel, nutritionnel, social et psychologique.**La question prothétique concerne la mastication, la parole, la nutrition, la confiance, la vie sociale et la dignité du patient.*

Regarder une réalité trop souvent ignorée

Le rappel des obligations contre les refus de soins discriminatoires est essentiel. Mais il doit aussi conduire à regarder une réalité encore trop souvent ignorée : les patients édentés, âgés, dépendants, modestes ou isolés rencontrent de grandes difficultés pour obtenir un accompagnement prothétique adapté.

Ces patients ne demandent pas toujours un traitement complexe, lourd ou technologiquement avancé. Ils demandent souvent une réponse simple, claire, réaliste et suivie : une prothèse qui tienne, une réparation possible, une adaptation compréhensible, une explication loyale et une orientation claire lorsqu'un avis médical est nécessaire.

Une prothèse mal adaptée n'est pas un détail. Elle peut empêcher de manger correctement, provoquer des douleurs, fragiliser l'alimentation, altérer la parole, entraîner une perte de confiance et accentuer l'isolement social.

Le progrès ne doit pas exclure

Le numérique, les nouvelles techniques et les solutions implantaires peuvent représenter un progrès réel lorsqu'ils sont adaptés à la situation clinique du patient. Il serait absurde d'en nier l'intérêt.

Mais ce progrès ne doit pas devenir le seul horizon du discours prothétique. Tous les patients ne peuvent pas, ne souhaitent pas, ou ne doivent pas nécessairement entrer dans une logique de traitement complexe ou implantaire. Certains sont trop âgés, trop fragiles, médicalement limités, financièrement contraints, ou simplement en attente d'une solution plus accessible et plus immédiate.

Le risque serait de créer une hiérarchie implicite entre les patients : ceux qui accèdent aux solutions les plus valorisées, technologiques ou rentables, et ceux dont les besoins plus simples seraient relégués au second plan. Ce serait une erreur de santé publique.

Le numérique ne doit pas faire oublier l'humain.**L'implant ne doit pas faire disparaître la prothèse amovible.****L'innovation ne doit pas marginaliser les patients les plus fragiles.**

Ce que les patients demandent souvent

- une prothèse qui tienne correctement ;
- une réparation rapide si possible ;
- une adaptation ou un ajustement ;
- une explication claire ;
- un suivi régulier ;
- une solution compatible avec leur mobilité, leur âge, leurs revenus ou leur état général.

Point de vigilance

Le progrès ne doit pas exclure. Le numérique et les implants peuvent être utiles, mais ils ne doivent pas marginaliser les patients qui ont besoin d'une réponse plus simple, accessible et immédiatement utile.

Une denturologie utile dans un cadre clair

C'est précisément pour cela que la denturologie française doit être pensée comme une réponse utile à ces besoins, dans un cadre clair, sécurisé et complémentaire du chirurgien-dentiste. Elle ne remplace pas le rôle médical du chirurgien-dentiste ; elle rend le parcours prothétique plus lisible, plus accessible et plus suivi.

À intégrer au parcours

- accueil clair du patient ;
- vérification du diagnostic ou de la prescription lorsque nécessaire ;
- information sur le dispositif médical sur mesure ;
- traçabilité et origine de fabrication ;
- suivi, adaptation et orientation vers le chirurgien-dentiste si besoin.

« Le patient édenté ne doit pas être considéré comme un cas secondaire : il doit rester au centre du parcours prothétique. »

Champ de compétence : une distinction indispensable

La denturologie responsable n'est pas une délégation sauvage d'actes dentaires. Elle repose sur une séparation claire des rôles, une traçabilité documentée et une orientation systématique vers le chirurgien-dentiste lorsque l'état clinique l'exige.

1 Diagnostic & prescription	2 Périmètre prothétique	3 Traçabilité DM sur mesure	4 Suivi & orientation
--------------------------------	----------------------------	--------------------------------	--------------------------

Une complémentarité sans confusion

Un autre article rappelle les risques liés à la délégation illégale de tâches : lorsqu'un acte réservé est confié à une personne non habilitée, les conséquences peuvent être disciplinaires, civiles, pénales et assurantielles.

Ce rappel est utile, car il permet de poser une ligne claire : la denturologie française ne doit jamais être présentée comme une manière de transférer des actes dentaires à un tiers. Elle doit être comprise comme un champ prothétique spécifique, organisé et documenté.

Le chirurgien-dentiste conserve son rôle médical : examen clinique, diagnostic, indication thérapeutique, prescription et soins. Le denturiste intervient dans le cadre prothétique, notamment pour l'accompagnement, l'adaptation, l'information, le suivi et la traçabilité du dispositif médical sur mesure.

Cette distinction ne fragilise pas la sécurité sanitaire. Au contraire, elle la renforce, car chaque étape devient identifiable, compréhensible et vérifiable par le patient comme par les partenaires.

Principe de séparation

Le chirurgien-dentiste assure le diagnostic, la prescription et les soins.

Le denturiste intervient dans le champ prothétique, dans son périmètre technique, documentaire et de suivi.

Ce que le denturiste ne fait pas

- il ne pose pas de diagnostic médical ;
- il ne réalise pas d'actes réservés à la chirurgie dentaire ;
- il ne contourne pas la prescription ;
- il oriente vers le chirurgien-dentiste si un signe clinique le nécessite.



Qui fait quoi dans un parcours responsable ?

Chirurgien-dentiste	Denturiste	Fabricant / laboratoire
- examen clinique - diagnostic - indication thérapeutique - prescription - soins et contrôle clinique	- accueil prothétique - adaptation dans son périmètre - information du patient - suivi prothétique - orientation si besoin	- fabrication du DM sur mesure - matériaux et conformité - documentation technique - origine et traçabilité - éléments de garantie

Cette séparation protège tout le monde

Le patient Il sait qui fait quoi et vers qui se tourner.	Le dentiste Son rôle médical n'est pas contourné.	Le denturiste Son périmètre est défini et assumé.	Les rembourseurs Les documents et responsabilités sont lisibles.
--	---	---	--

« La séparation claire des rôles protège le patient comme les professionnels. »

Communication responsable : les réseaux sociaux ne suffisent pas

Le diagnostic, la prescription et le suivi ne peuvent pas être remplacés par une promesse commerciale.

L'ONCD alerte aussi sur les communications commerciales diffusées sur les réseaux sociaux, notamment par des influenceurs promouvant des actes dentaires ou esthétiques sans rappeler la nécessité d'un diagnostic, d'une indication thérapeutique et d'un suivi par un chirurgien-dentiste.

Ce point doit être pris très au sérieux.

La santé bucco-dentaire ne peut pas être présentée comme une simple expérience promotionnelle, accessible en un clic, avec un code de réduction ou une promesse esthétique simplifiée.

La communication autour de la denturologie française doit donc être rigoureuse.

La communication n'est pas un détail.

Elle participe directement à la sécurité du patient.

Une communication claire évite les malentendus.

Une communication responsable évite les dérives.

Une communication transparente protège le patient comme le professionnel.

Clarifier plutôt qu'interdire

Les dérives dénoncées dans ce numéro montrent que l'interdiction ou le silence ne suffisent pas à protéger les patients.

Lorsqu'un besoin existe, il finit toujours par trouver une réponse.

La vraie question est donc de savoir si cette réponse sera organisée, contrôlée et traçable, ou si elle restera dans des zones grises.

La denturologie française doit se situer du bon côté : celui de la responsabilité.

Elle doit être construite sur des principes simples :

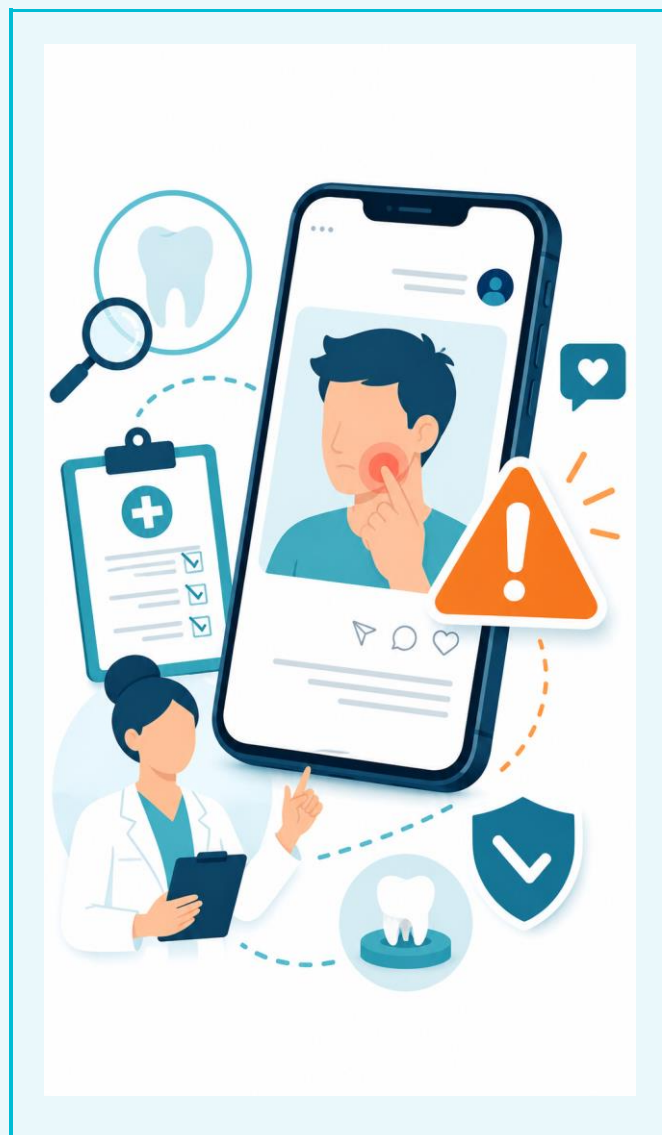
- pas de diagnostic sans chirurgien-dentiste ;
- pas de prise en charge sans information claire du patient ;
- pas de dispositif sans traçabilité ;
- pas de confusion des rôles ;
- pas de communication commerciale ambiguë ;
- pas de parcours opaque.

Cette approche n'affaiblit pas la sécurité sanitaire.

Elle la renforce.

Car le véritable risque n'est pas d'organiser la denturologie.

Le véritable risque est de refuser de l'organiser alors que les besoins des patients existent déjà.



Rappels indispensables dans la communication

- le denturiste ne pose pas de diagnostic médical ;
- le denturiste ne se substitue pas au chirurgien-dentiste ;
- en l'absence de diagnostic ou de prescription écrite, le patient est orienté vers son chirurgien-dentiste ;
- le patient doit être informé clairement de chaque étape ;
- le dispositif réalisé doit être traçable, documenté et conforme.

« Clarifier plutôt qu'interdire : la sécurité passe par des règles visibles. »

Dispositifs médicaux : la prothèse n'est pas un produit ordinaire

Une prothèse dentaire amovible est un dispositif médical sur mesure.

La prothèse dentaire ne peut pas être traitée comme un produit ordinaire. Elle s'inscrit dans une chaîne de responsabilité qui concerne directement la santé, la sécurité, le confort, la nutrition, la dignité et la qualité de vie du patient.

C'est pourquoi la question des dispositifs médicaux est centrale.

Dans #ONCD La Lettre n°230, un article alerte sur l'accroissement de l'offre de dispositifs médicaux non conformes. Il rappelle que le développement des plateformes de vente en ligne facilite l'accès à des produits parfois attractifs par leur prix, mais très hétérogènes en matière de qualité, de traçabilité et de conformité réglementaire. Le praticien demeure responsable des dispositifs qu'il utilise dans le cadre de sa pratique.

Cette alerte doit être prise au sérieux.

Une prothèse dentaire amovible est un dispositif médical sur mesure. Elle doit donc être pensée, réalisée, adaptée, documentée et suivie avec rigueur.

Cela implique une exigence simple :

le patient doit pouvoir comprendre d'où vient sa prothèse, par qui elle a été réalisée, avec quels matériaux, dans quel cadre réglementaire et sous quelle responsabilité.



Exigence simple

Le patient doit pouvoir comprendre d'où vient sa prothèse, par qui elle a été réalisée, avec quels matériaux, dans quel cadre réglementaire et sous quelle responsabilité.

« La traçabilité n'est pas une formalité : c'est une garantie de sécurité. »

Traçabilité : rendre l'information visible

Les obligations documentaires doivent devenir compréhensibles pour le patient.

Le règlement européen relatif aux dispositifs médicaux impose des exigences strictes en matière de sécurité, de performance, d'identification, de documentation et de traçabilité.

L'article de l'ONCD rappelle plusieurs points essentiels : marquage CE lorsque nécessaire, identification du fabricant, documentation technique, suivi du dispositif tout au long de son cycle de vie, conservation des documents et responsabilité du praticien utilisateur.

Ces éléments ne doivent pas rester des obligations administratives invisibles.

Ils doivent devenir une réalité compréhensible pour le patient.

Le patient devrait pouvoir recevoir une information claire sur :

Cette transparence est indispensable.

Elle protège le patient.

Elle protège le professionnel.

Elle protège aussi les organismes de remboursement.

La denturologie française doit se construire autour de cette logique documentaire. Le denturiste ne doit pas être seulement un intervenant technique. Il doit être un professionnel capable de participer à une chaîne prothétique claire, responsable et traçable.



Information à remettre au patient

- la nature du dispositif réalisé ;
- l'identité du fabricant ou du laboratoire ;
- les matériaux utilisés ;
- l'origine de fabrication ;
- les documents de conformité ;
- les garanties applicables ;
- les modalités de suivi ;
- les conditions de réparation, d'adaptation ou de renouvellement.

« Une chaîne prothétique claire protège le patient, le professionnel et les remboursements. »

Prix, sécurité et innovation : éviter les modèles opaques

Le numérique peut être utile, mais il ne doit pas créer de dépendance commerciale.



La tentation du prix bas existe dans tous les secteurs. Mais en matière de dispositif médical, le prix ne peut jamais être le seul critère.

Une prothèse dentaire trop peu documentée, mal tracée ou réalisée dans une chaîne opaque peut générer des risques : mauvaise adaptation, inconfort, complications, défaut de suivi, impossibilité d'identifier l'origine du dispositif en cas d'incident, difficulté à faire valoir une garantie ou une responsabilité.

L'ONCD rappelle que l'utilisation de dispositifs non conformes expose à des risques sanitaires, juridiques et assurantiels. En cas de dommage, l'absence de conformité ou de traçabilité peut avoir des conséquences importantes pour le patient comme pour le professionnel.

Ce constat rejoint directement la position défendue par France Denturiste.

La réponse ne doit pas être l'opacité.

La réponse doit être la traçabilité.

La réponse ne doit pas être le simple affichage d'un prix.

La réponse doit être l'information complète du patient.

La réponse ne doit pas être une guerre entre professions.

La réponse doit être une organisation claire de la chaîne prothétique.

Point de vigilance

Le prix bas ou l'avantage économique ne doit jamais remplacer la conformité, l'indépendance, la traçabilité et l'intérêt du patient.

Scanners intra-oraux : l'innovation ne doit pas créer une dépendance commerciale

La tribune de Laurent Munerot, président de l'UNPPD, aborde un autre sujet sensible : la mise à disposition de scanners intra-oraux.

Le propos est important : un scanner intra-oral offert ou conditionné à un volume de travaux n'est pas présenté comme un simple outil technique, mais comme un avantage. La tribune rappelle qu'un scanner d'une valeur de 15 000 à 30 000 euros ne peut pas être considéré comme négligeable. S'il est offert ou conditionné à un flux de travaux, il peut altérer l'indépendance du praticien et fausser la concurrence.

Le sujet dépasse largement la technologie.

Personne ne conteste l'intérêt du numérique. Le scanner intra-oral peut être un outil moderne, précis, utile et confortable pour le patient. Mais l'innovation ne doit pas devenir un moyen de captation commerciale.

Lorsqu'un équipement est utilisé pour orienter un volume de travaux vers un opérateur déterminé, le risque est clair : le choix professionnel n'est plus uniquement guidé par la qualité, la proximité, la traçabilité ou l'intérêt du patient. Il peut être influencé par un avantage économique.

C'est précisément ce que toute organisation responsable doit éviter.

« L'innovation ne doit pas devenir un moyen de captation commerciale. »

Indépendance et “Made in France” : prouver la qualité

La qualité doit être démontrable : origine, traçabilité, documentation et suivi.

L'indépendance professionnelle n'est pas un principe abstrait. Elle a une conséquence directe sur la sécurité du patient.

Un professionnel indépendant doit pouvoir choisir la solution la plus adaptée au patient, sans pression commerciale, sans dépendance économique cachée et sans obligation de flux.

Cela vaut pour le chirurgien-dentiste.

Cela vaut pour le prothésiste dentaire.

Cela vaut aussi pour le denturiste.

La denturologie française doit donc affirmer un principe clair : aucune captation opaque du patient, aucun avantage conditionné à un volume de travaux, aucune dépendance commerciale dissimulée ne doivent guider la prise en charge prothétique.

Le patient ne doit pas devenir la conséquence d'un accord économique entre professionnels ou plateformes.

Il doit rester au centre du parcours.

Le “Made in France” doit être prouvé, pas seulement affiché

La tribune de l'UNPPD rattache également cette question au mouvement “Je choisis le sourire Made in France”, présenté comme une démarche en faveur d'une production locale, transparente et responsable.

Cette exigence est légitime.

Mais le “Made in France” ne doit pas être seulement un slogan. Il doit être démontrable.



Principe d'indépendance

Aucune captation opaque du patient, aucun avantage conditionné à un volume de travaux, aucune dépendance commerciale dissimulée ne doivent guider la prise en charge prothétique.

Pour être crédible, il doit s'accompagner :

- d'une origine de fabrication clairement indiquée ;
- d'une traçabilité réelle ;
- d'une documentation accessible ;
- d'une information loyale du patient ;
- d'une responsabilité identifiable ;
- d'un suivi prothétique effectif.

Un patient ne doit pas seulement entendre que sa prothèse est “de qualité”. Il doit pouvoir comprendre comment cette qualité est garantie.

C'est là que la denturologie française peut apporter une contribution utile : rendre le parcours prothétique plus lisible, plus pédagogique et plus suivi.

« Le “Made in France” doit être prouvé, pas seulement affiché. »

Chaîne prothétique : des règles communes

Chaque intervenant doit avoir une responsabilité lisible et documentée.

Une chaîne prothétique responsable suppose des règles communes

La chaîne prothétique ne peut pas être solide si chacun agit isolément.

Cette organisation n'est pas une menace.

Elle est une garantie.

Elle permet de sortir des zones grises, de limiter les conflits d'intérêts, de renforcer la confiance et d'améliorer la sécurité.

La sécurité du patient ne repose pas seulement sur des déclarations d'intention.

Les intervenants de la chaîne

- le chirurgien-dentiste, pour le diagnostic, la prescription, les soins et l'indication thérapeutique ;
- le prothésiste dentaire, pour la fabrication du dispositif médical sur mesure ;
- le denturiste, pour l'accompagnement prothétique, l'adaptation, le suivi, l'information du patient et la continuité technique dans son périmètre ;
- les organismes de remboursement, pour la lisibilité des documents, des devis, des factures et des responsabilités ;
- les patients, pour le droit à une information claire et compréhensible.

La denturologie française doit être exemplaire sur la traçabilité

France Denturiste doit donc porter un message exigeant.

La denturologie française ne peut se développer que si elle accepte un niveau élevé de responsabilité :

- traçabilité des dispositifs ;
- information du patient ;
- respect du diagnostic et de la prescription ;
- absence de confusion avec les actes réservés au chirurgien-dentiste ;
- refus des modèles économiques captifs ;
- documentation claire ;
- suivi prothétique sérieux ;
- indépendance professionnelle.

C'est cette exigence qui permettra de distinguer une denturologie responsable d'une pratique opportuniste ou ambiguë.

« La sécurité repose sur des preuves, des documents, des responsabilités et une organisation. »

Organiser la denturologie française

Une exigence de sécurité, de transparence et de responsabilité.

Les différents sujets abordés dans #ONCD La Lettre n°230 convergent vers une même réalité : le système bucco-dentaire français ne souffre pas d'un excès d'organisation, mais bien souvent d'un manque d'organisation lisible pour le patient. Centres dentaires défaillants, exercice illégal, communications commerciales ambiguës, dispositifs médicaux non conformes, conflits d'intérêts économiques et défauts de traçabilité montrent qu'il ne suffit pas d'interdire ou de dénoncer. Il faut aussi structurer.

C'est dans cette logique que la denturologie française doit être pensée.

Il ne s'agit pas de créer une opposition entre chirurgiens-dentistes, prothésistes dentaires et denturistes. Il s'agit au contraire de reconnaître que le parcours prothétique du patient doit être mieux organisé, mieux expliqué et mieux documenté.

Le patient doit pouvoir comprendre :

Cette clarification n'est pas une menace pour la sécurité sanitaire. Elle en est une condition.



Le patient doit pouvoir comprendre

- qui pose le diagnostic ;
- qui prescrit ;
- qui réalise le dispositif médical sur mesure ;
- qui l'adapte ;
- qui assure le suivi ;
- qui conserve les documents ;
- qui répond en cas de difficulté.

« Cette clarification n'est pas une menace pour la sécurité sanitaire. Elle en est une condition. »

Une denturologie responsable, utile aux besoins réels

Sortir de la confusion avec l'exercice illégal et répondre aux patients insuffisamment accompagnés.

La denturologie responsable n'est pas une dérive

Il faut sortir d'une confusion entretenue entre denturologie organisée et exercice illégal.

L'exercice illégal consiste à réaliser des actes réservés à une profession sans qualification ni autorisation.

La denturologie responsable repose au contraire sur un périmètre défini, sur la traçabilité, sur le respect du rôle du chirurgien-dentiste et sur l'information du patient.

France Denturiste défend une position claire :

Le denturiste ne pose pas de diagnostic médical.

Le denturiste ne se substitue pas au chirurgien-dentiste.

Le denturiste n'intervient pas pour contourner les soins.

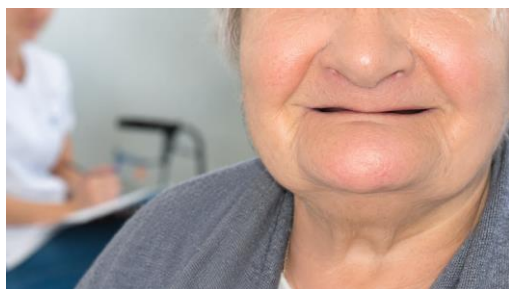
En l'absence de diagnostic ou de prescription écrite, le patient doit être orienté vers son chirurgien-dentiste.

Le dispositif prothétique doit être documenté, traçable et conforme.

Cette ligne protège le patient.

Elle protège aussi les professionnels sérieux.

Elle permet de distinguer une organisation responsable d'une pratique ambiguë ou opportuniste



Une réponse aux besoins réels des patients

Position claire

Le denturiste ne pose pas de diagnostic médical. Il ne se substitue pas au chirurgien-dentiste. En l'absence de diagnostic ou de prescription écrite, le patient est orienté vers son chirurgien-dentiste.

La France connaît une évolution importante de ses besoins : vieillissement de la population, augmentation des situations de dépendance, difficultés de déplacement, patients édentés insuffisamment suivis, cabinets saturés, renoncement aux soins, incompréhension des devis, des factures, des garanties et de l'origine des prothèses.

Ces besoins existent déjà.

Les ignorer ne les fera pas disparaître.

La denturologie française peut apporter une réponse utile dans un cadre sécurisé :

- accompagnement des patients porteurs de prothèses amovibles ;
 - amélioration du suivi prothétique ;
 - meilleure information sur le dispositif médical sur mesure ;
 - orientation vers le chirurgien-dentiste lorsque l'état clinique l'exige ;
 - participation à une chaîne documentaire plus transparente ;
 - proximité avec les personnes âgées, dépendantes ou éloignées des soins ;
 - meilleure lisibilité pour les organismes de remboursement.
- Le sujet n'est donc pas seulement professionnel. Il est aussi social, sanitaire et humain.

« Les besoins existent déjà. Les ignorer ne les fera pas disparaître. »

Charte française de la denturologie responsable

Des engagements simples, compréhensibles et opposables.

La mise en place d'une denturologie française doit s'accompagner d'engagements précis.

France Denturiste pourrait proposer une charte de la denturologie responsable, reposant sur les principes suivants :

Cette charte permettrait de poser un cadre simple, compréhensible et opposable.

Elle pourrait être portée par l'association pour l'information publique et par le syndicat pour la structuration professionnelle.



10 engagements structurants

- Respect du diagnostic et de la prescription du chirurgien-dentiste.
- Absence de réalisation d'actes réservés à la chirurgie dentaire.
- Information claire du patient sur le rôle de chaque intervenant.
- Traçabilité complète du dispositif médical sur mesure.
- Identification du fabricant, du laboratoire ou de la chaîne de fabrication.
- Conservation des documents utiles à la conformité et au suivi.
- Refus des communications commerciales ambiguës.
- Refus des modèles économiques captifs ou opaques.
- Respect de l'indépendance professionnelle.
- Priorité donnée à la sécurité, à la dignité et à l'intérêt du patient.

« Une charte permet de distinguer une organisation responsable d'une pratique ambiguë. »

Association et syndicat : deux rôles complémentaires

Informers le public et structurer l'exercice professionnel.

L'association peut porter le message institutionnel : informer les patients, expliquer le cadre, rappeler le rôle du chirurgien-dentiste, défendre l'accès aux solutions prothétiques et montrer l'intérêt de la denturologie pour la santé publique.

Le syndicat peut porter le message professionnel : identifier les praticiens, proposer des règles de conduite, structurer les responsabilités, dialoguer avec les assureurs, les institutions, les laboratoires et les organismes de remboursement.

Ces deux approches sont complémentaires.

L'association explique.

Le syndicat organise.

L'association ouvre le débat public.

Le syndicat sécurise l'exercice professionnel.

Ensemble, ils peuvent faire émerger une denturologie française sérieuse, identifiable et responsable.

Répartition des rôles

L'association explique. Le syndicat organise. L'association ouvre le débat public. Le syndicat sécurise l'exercice professionnel.

« Ensemble, ils peuvent faire émerger une denturologie française sérieuse, identifiable et responsable. »

Organiser plutôt qu'ignorer

Protéger le patient plutôt que préserver des zones grises.

Organiser plutôt qu'ignorer

Les alertes exprimées dans ce numéro de l'ONCD ne doivent pas être lues uniquement comme des attaques ou des mises en garde. Elles doivent être lues comme la confirmation d'une nécessité : la santé bucco-dentaire française a besoin de parcours plus transparents, de responsabilités plus lisibles et de dispositifs mieux tracés.

La question n'est donc pas :

faut-il laisser les choses en l'état ?

La vraie question est :

comment mieux protéger les patients dans un domaine où les besoins prothétiques sont réels, massifs et insuffisamment accompagnés ?

France Denturiste défend une réponse simple :

organiser plutôt qu'ignorer ;

clarifier plutôt que confondre ;

tracer plutôt que laisser dans l'opacité ;

coopérer plutôt qu'opposer ;

protéger le patient plutôt que préserver des zones grises.

La denturologie française ne doit pas être construite contre les chirurgiens-dentistes, ni contre les prothésistes dentaires. Elle doit être construite avec une exigence supérieure : celle de la sécurité du patient.



Réponse France Denturiste

organiser plutôt qu'ignorer ;

clarifier plutôt que confondre ;

tracer plutôt que laisser dans l'opacité ;

coopérer plutôt qu'opposer ;

protéger le patient plutôt que préserver des zones grises.

« La denturologie française doit être construite avec une exigence supérieure : celle de la sécurité du patient. »

Conclusion

Un parcours clair, une information lisible, des responsabilités vérifiables.

« La sécurité du patient ne se protège pas par le silence. Elle se protège par la clarté, la traçabilité, la responsabilité et l'organisation. »

Conclusion

Le patient n'a pas besoin de conflits corporatistes.

Il a besoin d'un parcours clair.

Il n'a pas besoin d'opacité.

Il a besoin d'information.

Il n'a pas besoin de promesses commerciales.

Il a besoin de traçabilité.

Il n'a pas besoin que les responsabilités se diluent.

Il a besoin de savoir qui fait quoi, dans quel cadre, avec quelles garanties.

C'est précisément pour cette raison que la denturologie française doit être organisée.

La sécurité du patient ne se protège pas par le silence.

Elle se protège par la clarté, la traçabilité, la responsabilité et l'organisation.

France Denturiste défend cette voie : une denturologie française responsable, complémentaire, documentée, indépendante et centrée sur l'intérêt du patient.



CONTACTS

contact@france-denturiste.org

contact@syndicat-denturistes-francais.fr